



Fiche d'inscription Temps Périodique 2022-2023

1 - L'ENFANT SCOLARISE

Ecole maternelle La Coccinelle

Ecole élémentaire Le Mûrier

Niveau : Petite Section Moyenne Section Grande Section

CP CE1 CE2 CM1 CM2

NOM, Prénom et Date de naissance de L'ENFANT :

2 - LA FAMILLE

Nom, prénom et date de naissance du Responsable 1 :

Qualité : Père Mère Tuteur Date de naissance (obligatoire) :/...../.....

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Union libre Pacsé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Adresse :

Tél domicile :Tél portable :Tél professionnel :

Adresse email obligatoire pour toutes les communications

Nom, prénom et date de naissance du Responsable 2 :

Qualité : Père Mère Beau-père Belle-mère Tuteur

Adresse si différente :

Tél domicile :Tél portable :Tél professionnel :

Adresse email obligatoire pour toutes les communications

Informations complémentaires CAF

*Pour simplifier vos démarches, nous avons mon compte partenaire CAF, ce service nous permet d'obtenir votre quotient familial.
En cas de changement en cours d'année, il vous faudra avertir le service.*

Numéro allocataire Nom du Titulaire CAF :

J'autorise le service à accéder à mon QF

Je n'autorise pas le service à accéder à mon QF

Payeur solidaire : Une autre personne que le responsable 1 et 2

Qualité : Père Mère Particulier Organisme

Nom et prénom du payeur solidaire :

Adresse :

3 - LES INSCRIPTIONS AU SERVICE PERISCOLAIRE

Vous aurez les droits ouverts sur votre portail famille pour toutes vos demandes de réservation à un accueil périscolaire (matin, midi, soir).

RAPPEL :

- il est **obligatoire** de valider le règlement intérieur sur votre portail famille pour pouvoir effectuer la réservation des accueils périscolaires sur une longue durée.

- les réservations s'effectuent **la veille avant 9h** pour chaque accueil.

ATTENTION :

- 1er jour de la rentrée scolaire pour les élémentaires le jeudi 1 septembre
-> Inscription au périscolaire du midi et du soir possible dès le jeudi 1 septembre
-> Inscriptions aux 3 accueils périscolaires dès le vendredi 2 septembre

- 1er jour de la rentrée scolaire pour les maternelles le jeudi 1 septembre
-> Inscription aux 3 accueils périscolaires dès le vendredi 2 septembre

4 - PERSONNES HABILITEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Pour les mineurs joindre obligatoirement une autorisation manuscrite

Nom Prénom :.....n° tél fixe ou portable :..... lien parenté.....

Nom Prénom :.....n° tél fixe ou portable :..... lien parenté.....

Nom Prénom :.....n° tél fixe ou portable :..... lien parenté.....

Nom Prénom :.....n° tél fixe ou portable :..... lien parenté.....

5 - AUTORISATION PARENTALE :

- J'autorise la prise de photo, captation, fixation, enregistrement, numérisation de mon enfant et leur publication sur les sites et autres supports de communication de la commune de Noyarey (Facebook Mairie, Dauphiné, diaporamas...)
- Je n'autorise pas la prise de photo
- Si mon enfant est inscrit, je l'autorise à quitter seul l'accueil périscolaire du soir à 18h
- Je souhaite la mise en place d'un prélèvement automatique
- Mon enfant bénéficie de l'AEEH

Date..... Signature